

Avis de constitution

SOCIETE « KOLA TRANSPORT FRERES ET FILS »

Siège Abidjan commune de Koumassi quartier Divo  
non loin de l'hôpital du quartier Divo, lot 504 ilot 54, 21  
BP 810 Abidjan 21, Lot 504, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLA TRANSPORT FRERES ET  
FILS »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT
- COMMERCE
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Koumassi quartier Divo

non loin de l'hôpital du quartier Divo, lot 504 ilot 54, 21  
BP 810 Abidjan 21, Lot 504, Ilot 54

Dirigeant(s) M CISSE KOLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09891 du 18/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57899/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

